

et Sackville, et on reçoit des rapports hebdomadaires du médecin interne de ces hôpitaux, quant au nombre de malades. D'après ces rapports, il paraîtrait que la moyenne hebdomadaire des malades de ces hôpitaux est à peu près comme suit:— l'hôpital de la Marine de St. Jean, dix; de Miramichi, cinq; de St. Andrews, deux; Richibouctou, quelquefois un ou deux; Bathurst et Sackville, le même nombre.

En consultant l'Annexe No. 41, on pourra voir que les dépenses encourues pour ces hôpitaux, pendant l'année fiscale dernière, se divisent comme suit:— St. Jean, \$4,825.26; Richibouctou \$715.85; Miramichi, \$1,802.27; St. Andrews, 1,051.84; Bathurst, \$287.19; Sackville, \$461.12; tandis que les dépenses aux autres ports de la province où il n'y a point d'hôpitaux se sont élevées à \$1,401.89.

Les perceptions faites au port de St. Jean pendant la dernière année fiscale, se sont élevées à \$4,250.16.

Le rapport de l'année dernière fait mention que des crédits ont été votés par le Parlement pour l'établissement d'hôpitaux de marins à Pictou, Yarmouth et à Sydney, et que ces travaux seraient entrepris par le département des Travaux Publics. Ces hôpitaux n'ont pas encore été établis, et pendant la dernière année fiscale les marins malades de la Nouvelle-Ecosse ont été traités comme autrefois en vertu d'arrangements faits par les percepteurs des douanes des différents ports à l'exception de Halifax, où il sont admis à l'hôpital de la province et de la cité, d'après des arrangements particuliers faits avec les directeurs. La somme de \$5 par semaine est payée pour chaque malade, et le montant total payé à l'hôpital pour l'année fiscale dernière était au \$3,028.47. Le montant du fonds des marins malades perçu à Halifax pour le même temps est de \$3,232.76, et le montant total des perceptions par toute la province durant l'année fiscale est de \$3,876.75, tandis que la somme dépensée pour les marins malades est de \$11,619.45, et pour les marins naufragés et dans le dénuement, \$1,520.16, faisant une dépense totale de \$12,539.61, et un surplus de dépenses sur les recettes de \$2,662.28.

Dans la province de l'Île du Prince-Edouard les dépenses encourues pour les marins malades et dénués de ressources s'élèvent à \$1,591.07, tandis que les droits perçus ne se sont élevés qu'à \$442.90. Les frais d'entretien de l'hôpital de la marine de Charlottetown pendant l'année fiscale dernière se sont élevés à \$1,311.07. La moyenne hebdomadaire du nombre des malades à cet hôpital a été entre deux et trois.

La somme dépensée dans la Colombie-Britannique pour l'entretien des marins malades et dénués de ressources s'est élevée à \$3,881.81, pendant l'année fiscale dernière, tandis que les revenus ne se sont élevés qu'à \$1,532.52. La plus grande proportion de la somme dépensée l'a été pour le nouvel hôpital de la marine à Victoria, et que le surintendant médical considère comme étant dans un excellent état. (Voir page 108 de l'annexe.) Vingt-deux malades avaient été admis à l'hôpital entre le 1er septembre 1874, date à laquelle il fut ouvert, et le 30 juin dernier; tous ont été renvoyés guéris.